

Lyon: «Caserne à vendre»... Des pompiers, excédés par le manque d'effectifs, organisent une manif spontanée

MOBILISATION Les hommes de la caserne Rochat à Lyon ont débrayé de manière spontanée ce jeudi pour dénoncer le manque criant d'effectifs...



Vidéo interview bureau SUD SDIS69

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-pompiers-mobilises-caserne-rochat-7e-1556174.html#xtor=SEC-724%20->

- Les pompiers de la caserne Rochat à Lyon ont débrayé ce jeudi et ont mis en vente leur caserne sur Le Bon Coin pour dénoncer le manque criant d'effectifs.
- Face à cette mobilisation spontanée, rare chez les pompiers, le directeur du Sdis s'est rendu sur place.

<https://youtu.be/itaK9U0Ix9k>

« Au secours », « Caserne vendre ». Ce jeudi matin, les pompiers de la caserne Lyon-Rochat, dans le VI^e arrondissement, ont débrayé de manière spontanée pour dénoncer le manque cruel d'effectifs. Ils ont également symboliquement posté une annonce sur le Bon Coin pour mettre en vente leur caserne. Une action destinée à alerter leur direction, mais également les élus et la population.

« Un cadre minimum a été décidé par la direction pour fixer le nombre d'hommes devant être chaque jour à la caserne. Nous sommes souvent au minimum. Mais depuis plusieurs semaines, il manque trois, quatre ou cinq personnes par rapport à ce seuil déjà très bas. Cela pose de gros problèmes pour le fonctionnement de la caserne », indique Thierry Sergent, **un pompier de Rochat, Syndiqué sud**.

Des engagements de la direction

Une nouvelle fois en sous-effectif ce jeudi matin, les hommes du feu n'ont pas supporté cette fois-ci de devoir prendre leur service dans ces conditions. « En un an, notre activité a progressé de 15 % mais les effectifs ont diminué de 20 %. Les pompiers sont fatigués. Il en va aussi bien de la santé du personnel que des personnes chez qui nous intervenons », ajoute le pompier.

Face à cette mobilisation imprévue, rarissime chez les hommes du feu, le contrôleur général Serge Delaigue, directeur du service départemental et métropolitain d'incendie et de secours du Rhône, s'est rendu au sein de la caserne, où sont réalisées 10.000 interventions par an.

“ Le coup de gueule des pompiers de la caserne Lyon-Rochat <https://t.co/IG6MFSXomm> pic.twitter.com/dceGXXKALDR — Alain (@alainm909) October 11, 2018

“ Caserne de #Pompiers à vendre
Les pompiers de la caserne Lyon-Rochat protestent contre le manque d'effectif et l'augmentation du nombre d'interventions. Après avoir débrayé ils ont mis symboliquement leur caserne en "vente" sur Leboncoin. #FNSPF #SDIS #SDMIS pic.twitter.com/0IMQt1tCdH — DAVI D (@ArchangeDavid) October 11, 2018

« Il nous a assuré que dès demain, les équipages seraient renforcés lorsque le nombre minimum d'hommes n'est pas présent », **ajoute Thierry Sergent**. La direction se serait également engagée à s'assurer d'une répartition équilibrée des effectifs lors des prochaines mutations devant intervenir en janvier.

19 octobre 2018

Remontée d'informations des SPPNO (2 rapporteurs par CS)

Introduction :

L'actualité récente et surtout la sensation d'urgence face aux risques réels de mouvement de colère (période d'élections professionnelles) peuvent engendrer des dysfonctionnements graves (voir un blocage total de notre service public – signaux forts perçus) et ont poussé les agents à transmettre la remontée d'informations au plus vite et dans les meilleures conditions au DDMSIS et au Président du conseil d'administration (PCA).

Les nombreux arrêts maladie ou de travail, les débats quotidiens tendus, la fermeture temporaire du centre à forte sollicitation opérationnelle de ROCHAT pour obtenir l'effectif minimum nécessaire à son bon fonctionnement en sont la preuve. Les menaces des agents et les préparations d'actions (désamorçées) visant à augmenter un niveau de réponse au mal être lui aussi quotidien, a été la source d'ignition à un problème généralisé latent. Le manque d'effectif est généralisé, le niveau des salaires est jugé faible face aux risques et problématiques opérationnels et enfin les rythmes et temps de travail sont considérés comme générateurs de risques, troubles et pathologies diverses. Malgré les démarches entreprises par la direction, le pilotage de groupes d'analyses et d'actions sont pour les agents jugés inefficaces.

Il est important de rappeler que Synergie Positive & Participative est une structure conceptuelle, un outil permettant aux centres de secours et aux utilisateurs d'atteindre des objectifs de résilience et d'efficacité. Les représentants sont tiré au sort dans une base de données au nombre de trois sur une période de trois mois et officient en qualité de rapporteurs. Il s'agit donc d'une partie prenante par les travaux rendus. Elle n'a donc pas vocation à donner des directives ou autres prérogatives rendant instable notre collectivité, bien au contraire. En effet l'outil s'inscrit dans un cadre normatif précis :

- ISO 9001 management de la qualité
- ISO 14001 management environnemental
- ISO 26000 Responsabilité sociétale et environnementale des organisations/entreprises
- Administrations, services public (collectivités) exemplaires

Suite à de nombreuses remontées d'informations, depuis plusieurs années effectuées par les agents à travers différents vecteurs de communication :

- Brief opérationnel
- Outils collaboratif, participatif
- Groupes de réflexions amélioratifs
- Lors des moments de vie en caserne
- Lors de stages et formations
- Sur les phases opérationnelles...

Les agents de plusieurs centres au gré de ces informations et d'un sentiment de mal être grandissant et généralisé ont souhaité utiliser l'outil Synergie Positive & Participative. Afin d'anticiper sur un risque réel de situation de crise au sein de notre collectivité, les SPPNO se sont lancés dans un objectif de co-construction du dialogue social. Pour ce faire, ils ont opté pour une vision globale de leur environnement professionnel prenant en compte toutes les complexités et les problématiques du quotidien afin de s'inscrire et de s'engager vers l'excellence :

- Qualité du service rendu (notions de « travail bien fait »)
- Activité opérationnelle
- Hygiène, sécurité, santé et bien-être en service
- Risque psycho-sociaux ou troubles socio-psychique
- Engins, matériels opérationnels
- Enjeux d'innovation et numérique
- Enjeux économiques
- Enjeux sociétaux
- Enjeux environnementaux
- Schéma d'analyse et de couverture des risques
- Engagement du SDMSIS dans l'engagement vers l'excellence
- Le dialogue social
- Parties prenantes et détenteurs d'enjeux

Etat des lieux, concernant les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels :

- Manque d'effectif chronique généralisé
- Schéma d'analyse et de couverture des risques sans réponses opérationnelles
- Augmentation de la population ; des bassins d'emploi ; des interventions ; des agressions
- Utilisation du volontariat, seuil structurel atteint (Sainte Foy Lès Lyons, Moins, Ecully, Saint Laurent de Mûre...) besoin de professionnalisation de ces centres.
- Réduction du nombre de CIS ; explosion du nombre d'intervention des centres uniquement SPV
- Vieillesse du corps
- Facteurs humains : demande disponibilité et/ou démission de SPPNO ; arrêts : maladie, de travail ; vieillissement du corps

Etat des lieux concernant la demande de revalorisation salariale et la reconnaissance des SPPNO :

- NBI
- LAT
- Reconnaissance du parcours professionnel
- Insalubrité, dangerosité et pénibilité au travail

Etat des lieux concernant les régimes et temps de travail :

- Bilan de l'existant
- Impact d'un régime de travail en 12h acyclique
- Impact régime de droit commun en 24 heures (cyclé) à 2200 heures

20 octobre 2018



Par **Xavier BREUIL** - 20 oct. 2018 à 06:10 | mis à jour à 06:11 - Temps de lecture : 2 min

Rhône

"On nous essore": la colère monte chez les pompiers professionnels du Rhône

Manque d'effectif et de reconnaissance: un mouvement lancé hors des syndicats réclame des moyens à sa hiérarchie

« Nous avons, depuis quinze ans, perdu des effectifs alors que le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter », déplore un sapeur-pompier.

Les sapeurs-pompiers professionnels commencent à voir rouge. Une semaine après la mise en vente symbolique de la caserne Rochat sur Le bon coin, ils ont à nouveau fait part de leur mécontentement, lors d'un rassemblement vendredi matin, à la caserne de Saint-Priest. Dans le calme et dans un esprit constructif... pour le moment. ?

Le mouvement s'appelle "Synergie positive et participative" et est né il y a 18 mois, hors du cadre syndical. « C'est un moyen de recueillir et de faire remonter de l'information, avec l'objectif que les pompiers soient plus performants, et la population mieux protégée », résume l'un des rapporteurs de ce groupe. ?

Manque de moyens humains, manque de reconnaissance

Et justement, les pompiers pensent qu'ils n'ont plus les moyens de travailler correctement : « Nous avons, depuis quinze ans, perdu des effectifs alors que le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter. Les gardes sont rarement complètes. On doit intervenir de plus en plus souvent sur un secteur qui n'est pas le nôtre. »

Synergie Positive Participative
Comme son nom l'indique est un outil de remontée d'informations dans l'objectif de créer des synergies, des démarches positives et participatives

- Création en 2012 de la structure conceptuelle outil
- De nombreuses remontées d'informations et démarches positives en lien avec les hiérarchies de centres, la DPOS et services centraux, le DDMSIS se sont organisées

Il ne s'agit pas d'un mouvement

Création de l'outil Synergie positive participative 2012



27 octobre 2018

Syndicat majoritaire préavis de grève 05 novembre 2018

GRÈVE DES AGENTS DU SDMIS LE 5 NOVEMBRE 2018

27 octobre 2018 Non classé

Suite à nos différents échanges avec les organisations syndicales du SDMIS et le collectif synergie, voici en PJ notre position officielle et publique.

Le courrier adressé à l'ensemble des agents du SDMIS atteste d'une prise de conscience du Président du Conseil D'administration du SDMIS ([lire le courrier ici](#)).

(sans commentaire : 1212 courriers adressés aux SPP à 1,41 euros = 1781 euros)

1 -A propos du plan de recrutement annoncé, nous estimons que nous sommes encore loin du juste chiffre de recrutement. En effet pour obtenir un seul SPP de garde 24/24H et 7j7j, il faut recruter 5,5 SPP. (365 jours de l'année X 24 heures) / 1607 heures annuel = 5,45 SPP

2 -En ce qui concerne le cycle de travail, nous sommes favorable à partir du moment où celui-ci n'est pas obligatoire et reste accessible aux agents qui le souhaitent. Notons que le seul régime de travail en 24 h compatibles avec les réglementations françaises et européennes et un régime en 24h/72h sec soit 1992 heures/an.

3 -Pour ce qui est de la rémunération et du pouvoir d'achat, la piste de l'IAT, de l'attribution de la NBI (Actuellement en cours d'appel au tribunal administratif de Lyon) sont les pistes les plus sérieuses.

Soucieux de ne procéder à aucune récupération du mouvement « Collectif Synergie », nous restons dans l'attente d'une date d'entrevue avec les autorités. Le PDSP n'a pas encore été remplacé suite au départ de Etienne Stopkopf mais nous avons d'ores et déjà pris contact avec les secrétariats du PCASDMIS et du PDSP.

Nous nous engageons à inviter un ou plusieurs représentants « Collectif Synergie » dès que la date sera connue. Nous nous engageons également à leur fournir le soutien administratif mais surtout légal afin de leur permettre de déposer officiellement une manifestation/rassemblement.

Dans l'attente, des actions syndicales sont d'ores et déjà prévues mais aucune action unitaire n'est encore programmée, cependant tout reste discutable et envisageable lors d'une future table ronde que nous souhaitons la plus large possible et qui validera une ACTION UNITAIRE si échec des négociations avec les autorités il y a.



RÉSERVEZ VOTRE 5 NOVEMBRE 2018 et positionnez vous en grève ce jour là ([PREAVIS ICI](#)).



31 octobre 2018
Syndicat majoritaire

COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE DU 30 OCTOBRE 2018 AVEC LE PCASDMIS

31 octobre 2018 Non classé

Chers collègues,

Voici ci-dessous les éléments qui ont constitué l'entrevue avec le PCASDMIS.

Etaient présents : Monsieur Jy Secheresse, Contrôleur Générale Serge Delaigue, Colonel Bertrand Kaizer, Lieutenant Colonel Dominique Drevet / SUD, CGT, UNSA et les collègues rapporteur de SINERGIE

En préambule, sachez que les revendications émanent des sapeurs pompiers du terrain. Aujourd'hui en souffrance dû à des missions toujours plus nombreuses, des sollicitations en hausse constante et des effectifs qui font défaut.

EFFECTIF :

Pas un jour ne passe dans que des SP ne soient amené à compléter des effectifs dans d'autre caserne. Malgré cela les effectifs continuent de manquer. Il y a quelques années les VSAB étaient encore armées à 4 sapeurs pompiers, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Les artifices tels que les gardes supplémentaires en hausse constante n'y font plus rien.

Du 21 au 28 octobre c'est plus de 40 feuilles de garde non conforme au CGO.

POUVOIR D'ACHAT :

En second lieu, le pouvoir d'achat des SPP est bas et se classe par les plus faibles des SDIS de même catégorie.

Auparavant il était possible de se loger en casernement, aujourd'hui, il est quasiment impossible de se loger à Lyon, et l'éloignement géographique reste la solution. Le prix du carburant et l'impossibilité d'avoir recours au covoiturage pénalise encore plus les agents et leur famille.

L'application d'une filière désavantageuse pour les SPP du SDMIS n'a rien arrangée.



CYCLE DE TRAVAIL :

Il est urgent, pour des raisons de santé, des raisons économiques et d'organisation personnelle de mettre en œuvre un cycle de travail en 12h ouvert aux agents qui le souhaitent. Celui-ci serait un régime supplémentaire à ceux existant aujourd'hui.

Conclusion :

Après avoir tenté la carte de la division et après un peu plus d'une heure d'échanges surréalistes et conflictuels, chacun est resté campé sur ses positions.

Le préavis de grève du 5 novembre est maintenu.

Article de presse :

<https://www.leprogres.fr/rhone-69/2018/10/20/la-colere-monte-chez-les-pompiers-professionnels>

Syndicat majoritaire - Préavis de grève 05 novembre 2018 annoncé dès le 27 octobre 2018



Position SUD SDIS 69 / Mouvement du 5 novembre 2018

Chers collègues,

Nous avons pris le temps de consulter nos adhérents à propos du mouvement du 5 novembre prochain et nous tenons à les remercier pour leur très forte participation.

A une très forte majorité, le choix de "Déposer un préavis de grève pour le 5 novembre avec les autres organisations" a été choisi (77% pour le dépôt d'un préavis unitaire / 12% pour le dépôt d'un préavis de SUD seul / 9% contre le dépôt d'un préavis).

Dès dimanche dernier nous avons pris le temps de faire parvenir nos documents de travail au collectif SYNERGIE et aux autres organisations syndicales.

Afin de faire perdurer l'unité qui commence à renaître entre tous les agents et de protéger juridiquement les agents du SDMIS qui souhaiteraient participer à ce mouvement, nous avons déposé ce jour un préavis de grève pour cette journée du lundi 5 novembre 2018 à l'heure de prise de garde de 7h ou 8h à l'heure de fin de garde de 7h ou 8h le 6 novembre 2018.

Les revendications listées dans ce préavis sont strictement conformes aux 3 demandes votées sur les plateformes du collectif SYNERGIE.

Les préavis étant maintenant déposés dans les délais légaux et conformément aux textes, il reste à définir tous ensemble et intelligemment la ou les actions pour cette journée du 5 novembre.

Aussi, dès le début de semaine prochaine nous proposerons une table ronde à l'ensemble des organisations syndicales et le collectif SYNERGIE (Celle-ci peut être à distance via messenger par exemple).

Pour conclure, l'intérêt général supplantant l'intérêt individuel, nous restons à vos côtés pour maintenir une cohésion qui peut s'avérer fragile si l'on n'y prend garde. Gardons confiance !

Réservez dès maintenant votre journée du 5 novembre pour une action UNITAIRE.

Merci pour votre confiance et votre attention.

Le secrétaire général

Rémy Chabbouh



PREAVIS DE GREVE DU SYNDICAT SUD SDIS

Monsieur le Préfet Délégué pour la Défense et la Sécurité

à

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDMIS

Messieurs,

Lors d'un mouvement spontané des personnels de la caserne de Lyon-Rochat le 11 octobre puis de Saint Priest le 19 octobre visant à dénoncer les conditions de travail qui se dégradent de jour en jour, les personnels ont mis en exergue une hausse de près de 18% du nombre de sollicitations cumulées à un manque d'effectif devenu quotidien et une rémunération qui n'a pas évolué depuis plusieurs années.

Nous avons déjà dénoncé fermement et à plusieurs reprises ces points lors de nos échanges.

Aujourd'hui c'est l'appel à l'aide des pompiers de terrain qui est resté sans réponse, pire, ces pompiers en détresse ont été les victimes de fausses affirmations lors du dernier conseil d'administration à propos de leur salaire par exemple.

L'utilisation abusive et dangereuse des SPV ne peut plus être la variable d'ajustement d'un SDMIS qui manque cruellement de SPP.

Au regard de ces éléments, nous vous demandons la mise en place d'un plan pluriannuel concerté de recrutement et l'ouverture de négociations relatives à la rémunération des agents du SDMIS.

Dans cette attente, nous tenons à vous informer que nous appellerons l'ensemble des agents du SDMIS, à se mettre en grève du lundi 5 novembre 2018 à l'heure de prise de garde de 7h ou 8h à l'heure de fin de garde de 7h ou 8h le 6 novembre 2018.

Face à toutes ces inquiétudes, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une entrevue.

Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de notre considération.

Le secrétaire général

Syndicat SUD National - 10 novembre 2018

La grande répétition avant la fête des lumières

🕒 10 novembre 2018 📁 Non classé

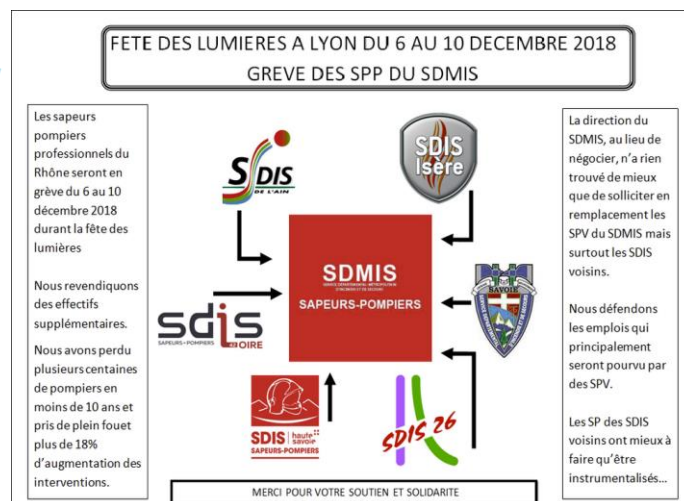
Bravo pour cette mobilisation et à très vite tous ensemble. (Lyon, le 5 novembre 2018)

Publiée par [SUD SDIS National](#) sur Lundi 5 novembre 2018

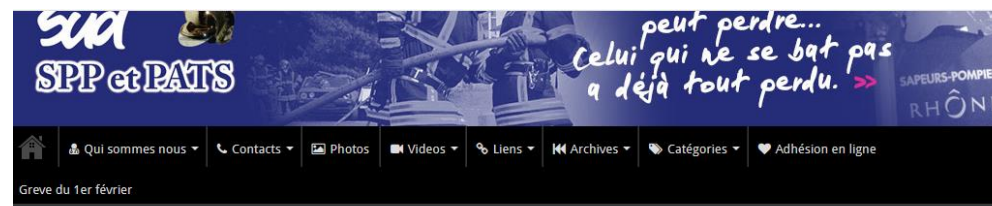
Compte tenu des avancées non significatives concernant les demandes des syndicats SUD, CGT, CFTC-SP/UNSA du SDMIS lors de nos dernières entrevues, nous vous informons que l'ensemble des organisations syndicales des agents du SDMIS déposent un préavis de grève commun du jeudi 6 décembre 2018 à l'heure de la prise de garde de 7 h ou 8 h à l'heure de fin de garde de 7 h ou 8 h le 10 décembre 2018.

L'ensemble des syndicats des agents du SDMIS avec l'aide précieuse de Synergie revendiquent :

- la mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement en adéquation avec les besoins opérationnels,
- la rémunération des agents du SDMIS,
- la création d'un régime de travail en 12h cyclé,



Durant cette grève, pas de soucis pour le SDMIS qui demande au SDIS voisins d'envoyer des SP (tour statuts confondus).



DERNIÈRE MINUTE Adhérez en ligne

Accueil / Non classé / Préavis de grève au SDMIS du 27 novembre & du 6 au 10 décembre 2018



PRÉAVIS DE GRÈVE AU SDMIS DU 27 NOVEMBRE & DU 6 AU 10 DÉCEMBRE 2018

LIENS



.. SUD SDIS



.. Forum SUD



... SUD TV

AGENDA

Voici un message adressé à nos collègues des Sdis voisins : svp soutenez notre action et ne tombez pas dans le panneau.

Partager à l'ensemble de vos contacts SP sans distinction de statuts.

Merci

[Le préavis de grève du 6 au 10 décembre à télécharger ici et à diffuser \(déposé le 9 novembre 2018\).](#)

[Le préavis de grève du 27 novembre à télécharger ici et à diffuser \(déposé le 19 novembre 2018\).](#)

<https://www.sudsdis69.fr/wp-content/uploads/2018/11/Pr%C3%A9avis-SUD-6-au-10-d%C3%A9cembre-2018-def.pdf>

<https://www.sudsdis69.fr/wp-content/uploads/2018/11/preavis-grève-27-novembre-2018.pdf>

Les actions sont en cours de discussion.
[LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE](#)

Communiqué de presse SUD SDIS69 - le 10 novembre 2018

La grande répétition avant la fête des lumières

Manifestation des Sapeurs Pompiers du Rhône : La grande répétition avant la fête des lumières !

Toujours en souffrance dû à des missions toujours plus nombreuses, des sollicitations en hausse constante + 18% en 2018 et des effectifs qui font défaut : les sapeurs pompiers professionnels du Rhône seront en grève ce mardi 27 novembre 2018.

Un rassemblement à partir de 9h le 27 novembre 2018 puis une manifestation au départ de la rue des archives à Confluence aura lieu en direction du quartier général des pompiers du SDMIS (Rue Rabelais).

Nos autorités (Le Contrôleur Général Serge Delaigue, et Monsieur Jean Yves Secheresse : Adjoint à la ville de Lyon) alertées depuis bien trop longtemps sont restées sourdes à nos plaintes quotidiennes. Pire encore les menaces de sanctions pèsent sur les pompiers grévistes...

Plus que jamais, le torchon brûle et une médiation a été demandée en Préfecture. C'est pour ces raisons qu'un RDV avec le Préfet David Claviere est prévu ce mercredi 28 novembre à 10h.

Une entrevue a également été demandée à Monsieur le Maire de la ville de Lyon mais aucune réponse de sa part. Par conséquent, dès aujourd'hui la menace d'une grève totale a été annoncée pour la fête des lumières de Lyon du 6 au 10 décembre 2018.

Voir les détails du préavis en lien ci-après

<http://www.sudsdis69.fr/preavis-de-greve-au-sdmis-du-6-au-10-decembre-2018/>

En vous remerciant pour votre attention, nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Contact : Franck Chenal = 06 60 68 38 19 / Rémy Chabbouh = 06 27 43 24 74



Pour mémoire :

<https://youtu.be/itaK9U0Ix9k>

<https://www.lyonmag.com/article/97669/nouvelle-mobilisation-des-pompiers-du-rhone-cevendredi?fbclid=IwAR20PuOdOp44fB0uLmpBRDpMpfrY9OrG7Sg3KOSLB1tWGk2omAy8o-W2Z-k>

<https://www.leprogres.fr/rhone-69/2018/10/20/la-colere-monte-chez-les-pompiersprofessionnels?fbclid=IwAR09a8FEi5Wm7eXfc-H5MFdWknyvspMRly4MyueLlk7OFexaQCPEwCKEGCQ>

https://www.lyonmag.com/article/97530/le-coup-de-gueule-des-pompiers-de-la-caserne-lyonrochat?fbclid=IwAR0FYdihnvO_oCJUrilpHS8QBaGE7mFXAGDh16eRHqt0i0k8DaJkroLDZC0

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-pompiers-mobilises-casernerochat-7e-1556174.html#xtor=SEC-724->

Voir notre site :

<http://www.sudsdis69.fr> Abonnez vous à notre page facebook : www.facebook.com/sudsdisnational/

Le bureau SUD SDIS 69

1) Interview secrétaire national le 25 novembre 2018 La manifestation du 27 un galop d'essai

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-pompiers-menacent-faire-greve-fete-lumieres-1581225.html>

Lyon : les pompiers menacent de faire grève pour la fête des lumières

Les pompiers de la Métropole et du département sont en colère : dénonçant des missions toujours plus nombreuses et des effectifs qui "font défaut", ils annoncent une grève le 27 novembre. Et s'ils ne sont pas entendus, ils font planer la menace d'un mouvement pendant la fête des lumières.

Publié le 25/11/2018 à 18h05 • Mis à jour le 12/06/2020 à 14h47

Les pompiers de Lyon et du département du Rhône (SDMIS pour service départemental-métropolitain d'incendie et de secours) sont en colère et ils entendent le faire savoir. C'est pour cela qu'ils appellent à une **manifestation le 27 novembre à Lyon.**

Sous-effectif dans les casernes et dans les camions en intervention

Au chapitre des revendications, les hommes du feu demandent d'abord **le recrutement de pompiers** en adéquation avec les « besoins opérationnels ». Selon **le délégué syndical Solidaires Sud SDIS Rémy Chabbouh** les effectifs mis à disposition pour les interventions actuelles sont sous dimensionnés par rapport au règlement opérationnel qui fixe le nombre de personnels requis.

Et pour asseoir la démonstration, il dégage un chiffre : **le nombre de pompiers professionnels qui est deux fois plus élevé dans le département du Nord (2405 contre 1230 au SDMIS de Lyon et du Rhône).**



2) Interview secrétaire national SUD SDIS le 25 novembre 2018 La manifestation du 27 un galop d'essai

Pour des cycles de travail réguliers

Autre revendication forte de la part des hommes du feu : **la mise en place d'un régime de travail sur 12 heures selon un cycle prédéfini**, au lieu des « arrangements hiérarchiques » actuels qui fixent le planning des pompiers uniquement à brève échéance, sans possibilité pour eux de s'organiser durablement dans leurs familles. **Impossible par exemple, nous explique Remy Chabbouh** de trouver une nounou pour garder les enfants quand il n'y a pas de régularité et d'anticipation.

Dernières revendications et pas des moindres : la rémunération des agents du SDMIS, qu'ils estiment très en-dessous de celle de leur collègue de Bordeaux ou du Nord de la France.

La manifestation du mardi 27 novembre, un galop d'essai



Côté organisation, la manifestation de mardi 27 novembre est un galop d'essai : les organisateurs veulent voir si les autorités entendent leurs revendications ou non.

À la clé, très clairement, la possibilité de déclencher un mouvement du 6 au 10 décembre pour lequel un préavis a été déposé. D'ailleurs, d'après les syndicats, les autorités du SDMIS auraient déjà pris langue avec SDIS des départements limitrophes et les pompiers volontaires pour savoir s'il peuvent ou non pallier les absences de leurs collègues.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-pompiers-menacent-faire-greve-fete-lumieres-1581225.html>

Un "raz-le-bol inédit" dans les casernes

En effet, si les pompiers peuvent être réquisitionnés, **une épidémie d'empêchements** – comme des **arrêts-maladie** – n'est pas à exclure. Car de l'**avis des organisations syndicales**, le mouvement s'annonce extrêmement suivi. Les syndicats confessant ressentir un ras-le-bol général relativement inédit dans les casernes. Et de faire le rapprochement avec un précédent coup de gueule avant l'**Euro de foot**, pour lequel les pompiers avaient été appelés à ne pas gâcher la fête. Mais pour eux, depuis, rien n'a changé.

C'est pour cela que les organisations syndicales de pompiers (**Solidaires Sud SDIS, CGT, CFTC, UNSA**) demandent la médiation du préfet délégué à la sécurité David Clavière qui les recevra mercredi 28 novembre à 10h.

En filigrane, les pompiers espèrent que le représentant de l'État fera entendre les revendications des hommes rouges aux responsables politiques locaux de la Métropole, de la ville de Lyon et département du Rhône.

Remy Chabbouh

Lyon : les pompiers menacent de faire grève pour les festivités du 8-Décembre

Les syndicats ont déposé un préavis de grève du 6 au 10 décembre. Après celui du mardi 27 novembre, jour de grosse manifestation à Lyon.

25 novembre 2018

Le feu fait désormais plus que couvrir. Un préavis de grève a été déposé par quatre syndicats (Sud, CGT, CFTC et Unsa) **du jeudi 6 au lundi 10 décembre**. Autrement dit en pleine fête des Lumières où les effectifs ont l'habitude de tourner à flux tendus.

Un autre préavis court pour la journée de **mardi 27 novembre** où plusieurs centaines de pompiers professionnels vont battre le pavé entre Perrache, Bellecour et l'état-major de la rue Rabelais, près de la préfecture. Une manifestation qui s'annonce à la fois mobilisatrice et spectaculaire.

Ce que réclament les pompiers

Les pompiers dénoncent une baisse des effectifs depuis une dizaine d'années alors que dans le même temps, le nombre d'interventions a augmenté. Il y avait selon les syndicats 1390 professionnels en 2009, contre 1 234 aujourd'hui.

1 234

C'est le nombre de sapeurs-pompiers professionnels aujourd'hui, alors qu'ils étaient 1390 en 2009

Ils estiment ne plus pouvoir faire face au risque courant dans des conditions de sécurité suffisantes. Ils réclament ainsi 300 embauches de pompiers professionnels en trois ans. Leurs revendications portent également sur une revalorisation de leurs salaires, et un aménagement des cycles de travail.

La menace d'une grève totale

Le mouvement de contestation, porté à l'origine par un groupe qui s'est formé en marge des syndicats, s'inscrit dans la continuité de la journée d'action qui a eu lieu le 5 novembre. L'échec des négociations a conduit au durcissement du mouvement, et à l'entrée dans la danse des syndicats.

La nouvelle manifestation de ce mardi 27 novembre sera suivie le lendemain d'un rendez-vous avec le préfet délégué à la Sécurité, dans le cadre d'une médiation demandée par les syndicats.

27 novembre 2018

Manifestation des pompiers : ils ont obtenu des garanties ?

Les soldats du feu battent le pavé, ce mardi, pour dénoncer des conditions de travail de plus en plus difficiles.

15 heures

Les négociations sont au point mort entre les pompiers et la direction mais la tension est pour le moment retombée. La plupart des hommes qui avaient envahi l'état major sont revenus dans la rue, ce qui a permis d'éviter une charge de la police. C'est désormais le président du SDMIS, Jean-Yves Sécheresse, qui est attendu à la table des négociations.

17 heures

La réunion avec Jean-Yves Sécheresse est terminée. Les pompiers ont obtenu des garanties sur la réouverture des négociations sur chacune de leurs revendications : les effectifs, les salaires et les cycles de travail. Une première réunion devrait avoir lieu dès lundi. Cette annonce a été accueillie avec satisfaction par les pompiers qui se dispersent dans le calme.

15h30

Jean-Yves Sécheresse, président du conseil d'administration du SDMIS, est arrivé rue Rabelais sous protection policière. Il a été accueilli sous Glisser-déposer un composant Texteles sifflets par les pompiers.



Ici l'arrivée de Jean-Yves Sécheresse, Président du conseil d'administration du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours SDMIS sous escorte des CRS à l'état major du SDMIS pour une rencontre avec les représentants syndicaux des pompiers. Les manifestants sont rue Rabelais devant l'état major du SDIS. Manif pompiers du Rhône à Lyon. Photo Joel PHILIPPON

1) 06 décembre 2018
Vague d'arrêt maladie

Vu 17479 fois



FIL INFO LYONMAG TV DOSSIERS FAITS DIVERS POLITIQUE TRANSPORTS OL EN DIRECT PEOPLE PERSONNALI

SOCIAL

Jeu 6 Décembre 2018 à 14h43

70 pompiers en arrêt maladie à Lyon ce jeudi



Les pompiers avaient déposé un préavis de grève en ce début de fête des Lumières.

C'est finalement par un autre moyen que les soldats du feu ont choisi de faire entendre leur voix. Ils ont déposé ce jeudi des arrêts maladie en cascade. Ce qui empêche le SDMIS de réquisitionner ce personnel absent.

En tout, 70 pompiers professionnels ont déposé un arrêt maladie, sur un effectif de 169.

Pour pouvoir assurer le service de secours ce jeudi soir dans le cadre de la Fête des Lumières, le SDMIS envisage de réquisitionner du personnel en repos.

Pour rappel, les pompiers ont manifesté à deux reprises au mois de novembre pour demander une hausse de leurs effectifs, alors que le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter.

Tags :

#pompiers

#arrêt maladie

<https://www.lyonmag.com/article/98443/70-pompiers-en-arret-maladie-a-lyon-ce-jeudi>

<https://www.leprogres.fr/rhone-69/2018/12/06/cascades-d-arrets-maladie-chez-les-pompiers>

LE PROGRES

Rhône

Cascades d'arrêts maladie chez les pompiers

70 pompiers professionnels manquaient à l'appel ce jeudi matin dans les casernes, sur un effectif théorique de 169.

06 déc. 2018 à 13:12 | mis à jour à 15:25 - Temps de lecture : 2 min

La situation ne s'arrange pas au Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS) du Rhône. 70 pompiers professionnels se sont fait porter pâle ce jeudi matin. Soit une petite moitié de l'effectif théorique (169) qui était censé prendre sa garde en 7 heures et 8 heures. Selon la CGT, la caserne de la Madeleine a même compté 100% d'absents. Cette cascade d'arrêts maladie intervient dans un contexte social de plus en plus tendu ces dernières semaines, et surtout en pleine Fête des Lumières, pour laquelle les syndicats de pompiers ont déjà déposé un préavis de grève il y a une dizaine de jours.

2) 06 décembre 2018
Vague d'arrêt maladie

🔖 | Vu 17479 fois

Une situation inédite en pleine Fête des Lumières

La situation est inédite. Est-elle de nature à remettre en cause la sécurité pour la Fête des Lumières, et au-delà la prise en charge du risque courant ? La direction du SDMIS a pris des dispositions visant à désigner des agents en repos pour remplacer environ la moitié du personnel absent : « J'en ai le droit en tant que chef de service, et j'en ai surtout l'obligation. Mon devoir est d'assurer un service public de sécurité dans ces circonstances exceptionnelles. Pour la Fête des Lumières, nous serons ce jeudi soir dans le même dispositif qui était prévu », affirme Serge Delaigue, directeur du SDMIS.

Les syndicats sont de leur côté très attentifs à ces désignations : « Nous n'avons pas appelé les agents à se mettre en maladie. C'est un mouvement qui vient de la base et qui illustre un ras-le-bol qui se manifeste depuis début octobre. Maintenant, on ne peut pas contraindre un agent à enchaîner les gardes sans respecter les temps de repos. Nous veillerons à ce que le cadre légal soit respecté », indique Jean-René Jacquet, secrétaire général de la CGT.

LE PROGRÈS

<https://www.leprogres.fr/rhone-69/2018/12/06/cascades-d-arrets-maladie-chez-les-pompiers>

Vite désamorcer la situation

Et pour les jours à venir ? « Nous ne pouvons pas savoir ce qui va se passer mais d'autres arrêts maladie sont sans doute à craindre. C'est déjà le cas d'un agent qui vient d'enchaîner 26 heures de garde jusqu'à ce jeudi 10 heures, et qui a été rappelé ce jeudi soir. Il faut vite désamorcer cette situation », poursuit Jean-René Jacquet. « Des propositions ont déjà été faites, rétorque Serge Delaigue, et nous avons à assurer la sécurité de deux millions de personnes jusqu'à dimanche. La priorité est là ».

07 décembre 2018

Publication réseau social public : Facebook

Historique des modifications

 **SUD SDMIS**
7 décembre 2018, 15:13 ·  6

Sdmis : La direction reçoit vos représentants à 16h aujourd'hui.

■ A ajouté un média à cette publication.

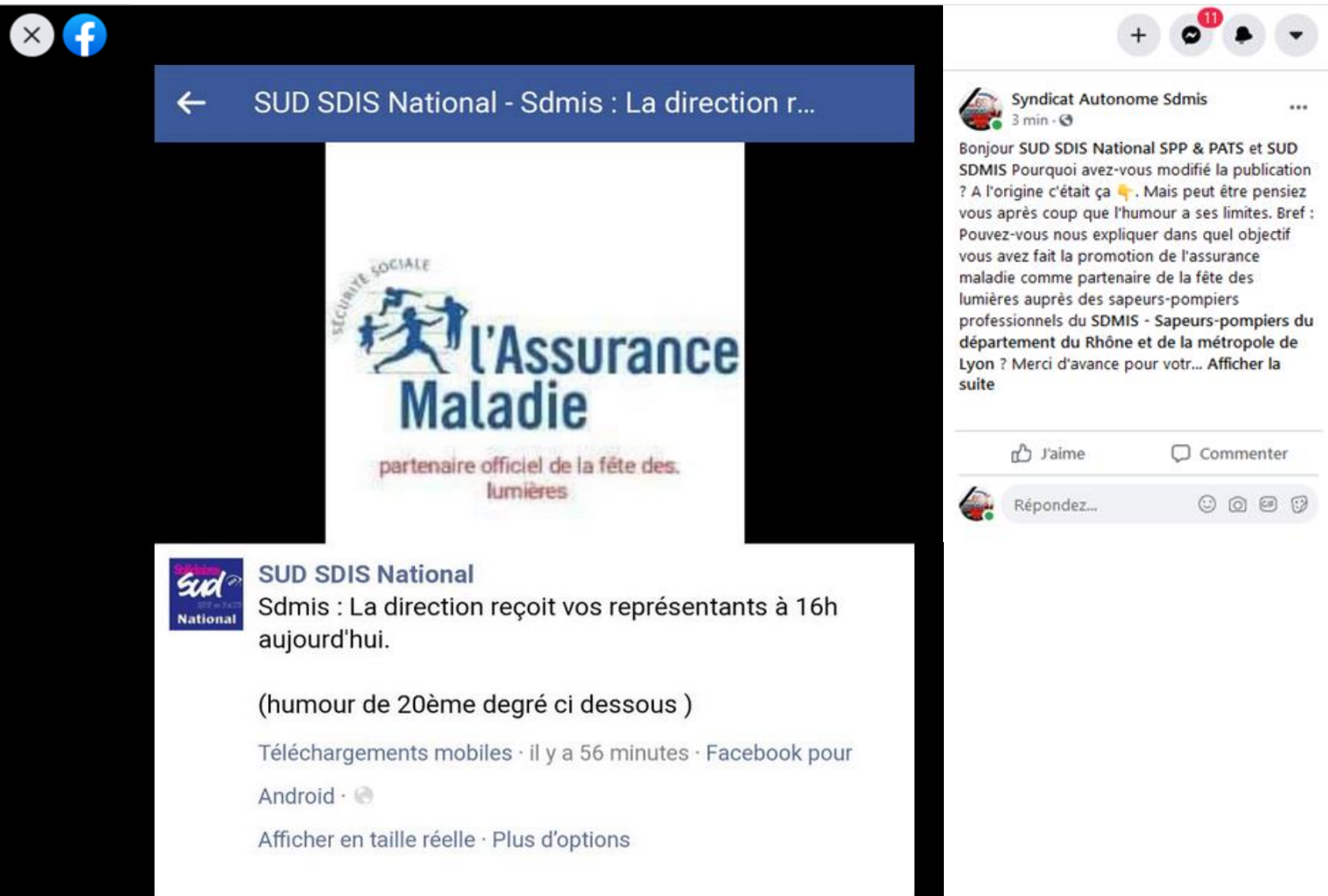


 **SUD SDMIS**
7 décembre 2018, 15:40 ·  3


Sdmis : La direction reçoit vos représentants à 16h aujourd'hui.


(humour de 20ème degré ci dessous)

 **SUD SDMIS**
7 décembre 2018, 16:15




← SUD SDIS National - Sdmis : La direction r...



 **l'Assurance Maladie**
partenaire officiel de la fête des lumières

 **SUD SDIS National**
Sdmis : La direction reçoit vos représentants à 16h aujourd'hui.



(humour de 20ème degré ci dessous)






Téléchargements mobiles · il y a 56 minutes · Facebook pour Android · 

Afficher en taille réelle · Plus d'options

 **Syndicat Autonome Sdmis**
3 min · 

Bonjour SUD SDIS National SPP & PATS et SUD SDMIS Pourquoi avez-vous modifié la publication ? A l'origine c'était ça 🙄. Mais peut être pensiez vous après coup que l'humour a ses limites. Bref : Pouvez-vous nous expliquer dans quel objectif vous avez fait la promotion de l'assurance maladie comme partenaire de la fête des lumières auprès des sapeurs-pompiers professionnels du SDMIS - Sapeurs-pompiers du département du Rhône et de la métropole de Lyon ? Merci d'avance pour votr... Afficher la suite

 J'aime  Commenter

 Répondez...    

Lyon : à force d'être "essoré dans tous les sens", les pompiers sont à bout

Près de 350 pompiers professionnels du Rhône sont en arrêt maladie et reprochent à leur direction de ne pas entendre leur souffrance depuis des mois, voire des années, face au manque d'effectif dans les casernes.

La discorde entre les pompiers et la direction du SDMIS ne s'apaise pas à Lyon. *"De nombreux pompiers ont préféré se mettre en arrêt maladie parce qu'ils sont au bord de l'épuisement et ne veulent pas péter un plomb. Depuis des mois, la plupart des agents prenaient des gardes supplémentaires, mais ils en ont ras le bol. Ils veulent pouvoir souffler, ou simplement faire les formations qui sautent pour les besoins de service"* explique Franck Chenal, pompier et représentant du syndicat SUD. Ils seraient 350 à être en arrêt maladie dans le Rhône *"suite à des pressions pour prendre des gardes supplémentaires, encore et encore..."* Le 6 décembre dernier juste avant la fête des Lumières, l'intersyndicale indiquait qu'au courant du mois de novembre, *"plus d'une centaine d'alertes de sapeurs pompiers ont été adressées à l'unité psychologique du SDMIS"*.

La justice saisie par la crise

Un malaise qui ne serait pas entendu par la direction du SDMIS, qui cherchait selon les syndicats à temporiser pour la fête des Lumières. *"Des pompiers en arrêt maladie et en congés sont réquisitionnés d'office pour le service courant. D'autres pompiers - certains seuls avec des enfants - sont maintenus jusqu'à 36 heures dans les casernes pour assurer les services. Pour la direction, il est inconcevable qu'un pompier soit mal au travail. On a de belles casernes, des camions neufs - il n'y a pas assez de pompiers pour les mettre dedans, mais ce n'est pas grave, on les essore dans tous les sens"*, poursuit Franck Chenal. Ce lundi à 16 heures, le tribunal administratif se penche en séance publique sur le référé déposé par les pompiers pour déterminer si les maintiens en garde sont *"abusifs"* et si l'ordre de désignation de professionnels en congés ou en arrêt maladie est bien légal. *"Les pompiers n'excluent pas par la suite de porter plainte contre X pour "mise en danger de la population et du personnel"*.



Les pompiers du Rhône manifestent devant la métropole de Lyon en novembre 2018 © Tim Douet

<https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-a-force-d-etre-essoré-dans-tous-les-sens-les-pompiers-sont-a-bout/>

Toujours plus d'interventions

Pour sortir de la crise, Jean-Yves Sécheresse, l'adjoint à la Sécurité, a proposé de faire voter le 20 décembre le recrutement de 50 sapeurs pompiers sur cinq ans. Un geste insuffisant pour l'intersyndicale. *"Cela permettra de remplacer les départs à la retraite, mais pas les 150 pompiers que les casernes ont perdus depuis 2009 alors que le nombre d'interventions augmente"*. En 2017, le SDMIS du Rhône a procédé à 107 000 interventions. En 2018, alors que l'année n'est pas terminée, les pompiers du Rhône en comptent déjà 140 000.

"Les casernes de Lyon se vident face à l'augmentation des interventions due aux carences de moyens dans les services complémentaires aux pompiers, comme SOS Médecins ou le SAMU. Les gens nous appellent de plus en plus pour du secours". Pour faire face à l'augmentation des interventions, l'intersyndicale demande le recrutement de 200 pompiers sur trois ans. *"Histoire de remettre aussi des jeunes dans les camions, puisque la moyenne d'âge des effectifs est passée de 39 à 43 ans. Aujourd'hui nous sommes déjà à l'agonie. Si le nombre d'interventions continue d'augmenter on ne voit pas comment nous pourrions faire"*, indique Franck Chenal. Pour sortir du conflit, les pompiers demandent au préfet de se poser en médiateur.

<https://www.histoiresdepompier.fr/2018/12/10/sdmis-69-lyon-305-pompier-en-arret-maladie/>



SDMIS 69 – Lyon : 305 pompiers en arrêt maladie

Les pompiers de la métropole de Lyon décrivent une situation d'urgence, un mal être profond et ont fait valoir en masse leur droit à obtenir des arrêts maladie. Les syndicats demandent plus d'effectifs et des augmentations de salaire. Un préavis de grève a été déposé jusqu'au 31 décembre.

305 arrêts maladie sont signalés par les syndicats de pompiers du SDMIS de Lyon.

Cette vague d'arrêts simultanés intervient après de nombreuses semaines de mobilisation pour dénoncer le manque de moyens humains sur le terrain et une rémunération jugée insuffisante.



La sécurité de la population du département n'est-elle plus assurée ?

Dans un communiqué envoyé à la presse le syndicat Sud va jusqu'à affirmer que "la sécurité de la population du département n'est plus assurée."

Après une première vague d'arrêts maladie, certains pompiers en poste ont été réquisitionnés et ont dû poursuivre leur service.

"Les personnels enchaînent pour certains 60 heures de gardes consécutives sur 72 heures. Du jamais vu en France depuis 2001" alerte Sud.

Avec la CGT, les deux syndicats ont déposé un référé-liberté au tribunal des référés de Lyon.

"On est là pour demander la fin des atteintes aux droits à la protection, à la santé, et à la sécurité des sapeurs pompiers au travail." plaide l'avocate des organisations syndicales Maître Nejia Bacha avocate des organisations syndicales.

Pour le contrôleur général, entendu ce 10 décembre par le tribunal administratif, dans cette situation exceptionnelle, la hiérarchie n'a pas d'autre choix que de faire enchaîner les gardes.

"C'est mon devoir" avait déclaré le contrôleur général Serge Delaigue sur notre antenne vendredi 7 décembre en affirmant que la sécurité des lyonnais était assurée notamment pour la Fête des lumières.

D'après le Service Départemental-Métropolitain d'Intervention et de Secours, 160 sapeurs-pompier étaient déployés pendant les quatre soirées et ont mené 66 interventions.

11 décembre 2018
Interview CGT référé liberté SUD – CGT SDMIS

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-pas-atteinte-au-droit-greve-pompiers-tribunal-administratif-1590695.html>

Lyon : pas d'atteinte au droit de grève des pompiers selon le tribunal administratif

Le tribunal administratif de Lyon a rejeté la requête en référé des syndicats Sud et CGT des sapeurs pompiers de la Métropole de Lyon. Ces derniers demandaient la reconnaissance d'atteinte au droit de grève et à la protection de la santé de ses agents.

Publié le 11/12/2018 à 17h28 • Mis à jour le 11/06/2020 à 11h48



La hiérarchie des sapeurs pompiers de la Métropole de Lyon était en droit de maintenir ses agents services jusqu'à 36 heures "pour assurer au moins les missions impérieuses de secours"

Depuis le 6 décembre une vague d'arrêts maladie a été déposée par les sapeurs pompiers du Rhône. Face à cet absentéisme, la hiérarchie a fait le choix de maintenir les équipes en place quitte à cumuler jusqu'à 36 heures de travail pour certains.

"Un droit mais aussi un devoir" selon le délégué général Delaigne dont la décision a été justifiée par le tribunal pour remplir une "mission impérieuse de secours" et assurer la sécurité des citoyens notamment au cours de la fête des lumières.

Un quart des effectifs toujours en arrêt maladie

Les syndicats Sud et CGT, déboutés, estiment cependant que "le SDMIS a volontairement fait peser sur les professionnels les conséquences de son absence de recrutement de professionnels des dernières années, en mettant non seulement leur santé et leur vie en danger, mais également celle des populations qu'ils défendent."

Ce 11 décembre 230 arrêts maladie étaient déposés dans le service soit un quart des effectifs.

Aucun rendez-vous n'était prévu pour envisager une négociation de sortie de crise.

18 décembre 2018

Les organisations syndicales à l'origine du mouvement de grève



Parlement européen

BG ES CS DA DE ET EL EN FR GA HR IT LV LT HU MT NL PL PT RO SK SL FI SV

Questions parlementaires

102k 18k

18 décembre 2018

E-006349-18

Question avec demande de réponse écrite E-006349-18

à la Commission

Article 130 du règlement

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D)

Objet: Atteinte à la santé des sapeurs-pompiers professionnels du SDMIS

Réponse écrite

Le service départemental-métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), service d'incendie du département du Rhône et de la métropole de Lyon, est composé de sapeurs-pompiers professionnels, hommes et femmes, travaillant en gardes postées de 24 heures ou de 12 heures, et de sapeurs-pompiers volontaires travaillant soit en garde postée, soit sous le régime de l'astreinte avec contrainte de partir en intervention dans un délai de 10 minutes au maximum après une alerte bip.

Dans le cadre d'un conflit de travail et d'une grève lancée par une intersyndicale, les autorités ont pris des dispositions portant atteinte à la santé des travailleurs, qu'elles justifient par des circonstances exceptionnelles. C'est ce qu'il ressort d'un référé-liberté jugé le 10 décembre 2018, alors même que le SDMIS avait la possibilité par le décret n° 2009-1208 du 9 octobre 2009, ou par un appel à d'autres départements limitrophes, de pallier les manques d'effectifs liés à la couverture de différents événements médiatiques et à des arrêts maladie en nombre importants.

Les circonstances de cette situation correspondent-elles aux cas envisagés par le droit communautaire permettant de déroger aux prescriptions de la directive 2003/88/CE?

Est-il possible, dans de telles circonstances, que des sapeurs-pompiers puissent travailler 36 heures d'affilée, ou 60 heures sur 72 heures?

Dernière mise à jour: 17 janvier 2019

Avis juridique - Politique de confidentialité

Conflit social chez les pompiers: la préfecture barricadée

Le conflit social qui oppose les pompiers professionnels du Rhône à leur hiérarchie reste ouvert. Ce jeudi 20 décembre, les soldats du feu devaient se rassembler devant la préfecture à l'occasion du conseil d'administration. Ils ne sont finalement pas venus.

Le rassemblement des pompiers n'a pas eu lieu

Le rassemblement des pompiers qui était prévu à l'occasion du conseil d'administration du Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS) qui se tient ce jeudi après-midi à la préfecture, n'a finalement pas eu lieu.

Pied de nez aux autorités ou bien renoncement face à ce dispositif assez dissuasif ? Toujours est-il que le conflit social qui oppose les pompiers professionnels à leur direction reste ouvert.



Les pompiers du Rhône manifestent devant la métropole de Lyon en novembre 2018 © Tim Douet

Problème majeur : le manque d'effectifs

Même si les syndicats reconnaissent qu'un pas en avant a été fait, notamment en ce qui concerne les avancées de carrière, le problème majeur des effectifs n'est pas résolu : c'est la priorité des priorités et c'est ce qui a fait sortir les pompiers de leurs casernes. C'est aussi à cause d'une usure liée à la hausse de l'activité qu'il y a eu tous les arrêts maladie " explique Thierry Sergent, délégué du syndicat Sud.

Jusqu'à 300 pompiers s'étaient mis en arrêt maladie au moment des festivités du 8 décembre. Avec la reprise progressive du travail, la situation serait beaucoup moins critique aujourd'hui.

300 embauches réclamées

Rappelons que les syndicats et le groupe Synergie réclament 300 embauches pour faire face à la hausse de l'activité.

La direction a proposé 50 recrutements étalés sur les cinq ans à venir.



EVALUATION SDMIS 2019 / DGSCGC



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
INSPECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
RAPPORT DÉFINITIF
D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL-MÉTROPOLITAIN
D'INCENDIE ET DE SECOURS ET DES SERVICES
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON



Établi par :
Le contrôleur général Dominique PESCHER,
Le contrôleur général Marc REVERCHON,
Le lieutenant-colonel Patrick SAUVAGE,
Inspecteurs de l'inspection générale de la Sécurité civile
Et
Le colonel hors-classe Eric BELGIOINO inspecteur associé,

Et
Le médecin colonel Eric d'ANDIGNÉ,
Le pharmacien de classe exceptionnelle Annick ROUL,
Conseillers du pôle santé de la DGSCGC.
Le médecin Annabelle Carron, praticien associé.



Dans le cadre de l'évaluation quinquennale du SDIMS et lors de notre entretien, nous souhaiterions aborder les thèmes suivants :

- **Présentation de SUD SDMIS** : créé en 2004 nous sommes devenus l'organisation majoritaire au SDMIS depuis 2014. Force de propositions nous nous inscrivons comme un partenaire essentiel de l'administration.
- **Dialogue social au sein du SDMIS** : à l'initiative de nombreux groupes de travail, nous y représentons le personnel dans ceux-ci. Malheureusement, certaines décisions prises par l'administration ne nous sont pas présentées en amont et nous mettent devant le fait accompli. Ces situations génèrent des tensions et poussent aux recours administratifs. Résultat, il y a plus de 300 procédures en cours (TA, CAA, Conseil d'Etat).
- **Conflit social de fin 2018** : Nous avons vu apparaître fin 2018 une grogne très forte des agents concernant le manque d'effectif, la rémunération et le cycle de travail. Des agents se sont tournés vers un mouvement asynical et non conventionnel appelé SYNERGIE POSITIVE ET PARTICIPATIVE. Celui-ci a généré de nombreux bouleversements dans l'organisation du SDMIS avec des dégradations lors de manifestations ainsi qu'un appel à l'arrêt maladie (≈ 300 arrêts sur la période de la fête des lumières). En organisation responsable nous avons pu apaiser une grande partie du personnel et négocier des avancées au sujet des INC 2 ainsi que de la rémunération. Le cycle de travail n'est toujours pas abordé.
- **Directive Européenne 2003-88** : Initiateurs et impliqués dans la santé sécurité du travailleur au travail, nous avons alerté l'administration sur ce sujet aux multiples enjeux. Nos alertes n'ont pas été prises en compte à la hauteur de ce que représente ce dossier.
- **Effectifs SPP et PATS** : Le plan de recrutement négocié fin 2018 ne couvre pas, selon nous, la baisse des effectifs subis depuis de nombreuses années pour les SPP. Concernant les PATS, la multiplication des tâches demandées et leurs technicités nécessitent d'avoir un effectif cohérent et proportionné aux attentes du service. Actuellement, les PATS vivent sur un effectif diminué et sur une rémunération peu élevée.
- **Reconnaissance SPP et PATS** : Nous relevons depuis quelques mois la montée en puissance de la demande de reconnaissance des deux corporations. La mise en œuvre de facilitateur de bien-être au travail passe inévitablement par la considération et la reconnaissance de ses pairs. Actuellement, de nombreuses difficultés sont présentes et notamment l'estime des PATS par certains SPP.
- **Référent égalité** : Nous sommes à l'initiative d'une demande de mise en place de référent égalité comme le prévoit la circulaire car il est essentiel pour nous qu'aujourd'hui toute forme de discrimination (femme/homme, syndicale, etc...) soit combattue.
- **Caméra individuelle** : Nous étions à l'origine de ce dossier qui a vu le jour récemment et nous en sommes satisfaits. Nous proposons l'élargissement de ce dossier par la proposition de l'octroi de caméra pour les engins afin de filmer l'environnement et le contexte extérieur au porteur de la caméra individuelle.